



GOURNAY
SUR MARNE

DÉCISION DU MAIRE N° M 2026-04-02

Objet : Tarification de l'activité de la Maison Pour Tous « Bowling pour les seniors » du vendredi 24 avril 2026.

Le Maire de Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis),

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Délibération n°2023-10 du 16 février 2023 relative à la Création de catégories de tarifs pour certains ateliers, activités, événements ou sorties organisés par la Ville,

Vu la Délibération n°2024-73 du 4 décembre 2024 relative à la Modification des catégories de tarifs pour certains ateliers, activités, événements ou sorties organisés par la Ville,

Considérant la volonté de proposer des activités aux Gournaysiens,

DÉCIDE

Article 1 : de fixer le montant de l'activité de la Maison Pour Tous « Bowling pour les seniors » du vendredi 24 avril 2026 selon le tarif unique E de la grille, soit 15 €.

Fait à Gournay-sur-Marne,
Le 15 avril 2026

Le Maire,
Nicolas SERERO.



ACTE RENDU EXÉCUTOIRE

Compte-tenu de la publication le : 15 avril 2026



Le Maire,
Nicolas SERERO.